

Fiche d'information

Action du G8 concernant le Partenariat de Deauville avec les pays arabes en transition

Un an après le début des événements historiques qui ont marqué l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, les aspirations des peuples de la région à la liberté, aux droits de l'homme, à la démocratie, à l'emploi, à l'autonomie et à la dignité sont toujours aussi vives. Lors du Sommet de Camp David, les chefs d'État et de gouvernement du G8 ont reconnu que d'importants progrès ont été accomplis dans plusieurs pays en transition et ils se sont engagés à maintenir leur soutien à cette transition dans quatre domaines prioritaires : la stabilisation, la création d'emplois, la participation et la gouvernance, et l'intégration.

Stabilisation

Pour répondre à la demande des pays en transition qui sollicitent un appui afin de promouvoir la stabilisation économique nécessaire à la poursuite des réformes, les pays du G8 approuvent les mesures suivantes :

- aider les pays en transition de la région à stabiliser leurs économies et à mettre en œuvre leurs plans nationaux en fournissant des financements externes par l'intermédiaire du Fonds monétaire international et de l'assistance bilatérale, selon le cas, pour promouvoir un environnement économique favorable à une croissance économique forte, saine et durable ;
- encourager la fourniture d'une assistance directe par l'intermédiaire de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de la Banque européenne d'investissement et d'autres institutions financières internationales et fournir une assistance bilatérale à l'appui des plans de réformes nationaux qui stimulent la croissance et augmentent les opportunités par une combinaison de prêts, de dons, de soutiens budgétaires et d'assistance technique ;
- lancer une nouvelle initiative d'accès aux marchés des capitaux pour permettre des rehaussements de crédit, au niveau bilatéral quand ces instruments existent et en lien avec les institutions multilatérales, afin de permettre aux pays en transition de retrouver l'accès aux marchés internationaux des capitaux pour stimuler la croissance et l'emploi.

Création d'emplois

Pour répondre à la demande des pays en transition qui sollicitent un soutien pour développer la création d'emplois et permettre à leurs économies d'agir dans l'intérêt de tous les citoyens, les pays du G8 prendront les mesures suivantes :

- conduire les efforts pour mener à bien la modification du mandat de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) afin d'activer le « fonds spécial » d'investissement dans cette région. Cela permettra à la BERD d'investir jusqu'à 1,3 milliard de dollars cette année et, après ratification de la modification du mandat, jusqu'à 4 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. Cet investissement permettra aux pays

engagés dans la transformation économique de bénéficier de l'expertise de la BERD dans les économies en transition, en soutenant le développement du secteur privé dans son ensemble, notamment par le financement de petites et moyennes entreprises (PME) et par la création d'emplois si nécessaires ;

- créer un nouveau fonds de transition pour compléter les autres initiatives bilatérales et multilatérales permettant de fournir des aides et de l'assistance technique et d'échanger les bonnes pratiques afin d'aider les pays à renforcer les institutions indispensables au développement économique et à mettre en œuvre les réformes élaborées par eux-mêmes. Les membres du G8 contributeurs travailleront avec des partenaires régionaux, la Banque mondiale et des institutions régionales telles que la Banque islamique de développement afin de doter ce nouveau fonds d'une capitalisation initiale de 250 millions de dollars.
- doter une nouvelle génération de jeunes, hommes et femmes, travailleurs et déterminés des compétences nécessaires pour obtenir de bons emplois dans une économie concurrentielle en soutenant le développement de la formation professionnelle par la création d'écoles et des programmes d'échanges et de formation ;
- fournir un soutien pour libérer le potentiel d'un secteur dynamique de PME qui emploie des millions de personnes et s'appuie sur l'esprit d'entreprise de la région grâce à une assistance bilatérale et multilatérale qui renforce le cadre d'action juridique et réglementaire, qui améliore l'accès aux financements et développe les compétences entrepreneuriales, permettant ainsi aux PME de tirer parti des opportunités qu'offrent les marchés locaux et internationaux pour recruter davantage et devenir plus productives et plus compétitives.

Participation et gouvernance

Pour répondre à la demande des pays en transition qui sollicitent un appui aux réformes qui favorisent la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance, les pays du G8 prendront les mesures suivantes :

- faciliter la restitution des avoirs volés grâce à un plan d'action pour la restitution des avoirs qui facilite les mesures de coopération et de renforcement des capacités pour identifier et obtenir la restitution des produits de la corruption se trouvant à l'étranger. Les pays du G8 et d'autres membres du Partenariat organiseront en septembre 2012 le Forum arabe sur la restitution des avoirs en lien avec l'Initiative pour la restitution des avoirs volés du Groupe de la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
- aider chaque pays en transition pour qu'il puisse devenir membre du Partenariat pour un gouvernement transparent. La Jordanie a adhéré au Partenariat pour un gouvernement transparent en 2012 et lancera son plan d'action national en 2013 ; la Tunisie prévoit d'y adhérer en 2012, la Libye, le Maroc et l'Égypte comptent engager des efforts pour remplir les conditions durant l'été ;
- se féliciter de l'engagement pris par l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie en faveur de la Convention des Nations Unies contre la corruption, notamment de l'examen

participatif et transparent de leur mise en œuvre de la Convention. Aider les pays du Partenariat qui n'appartiennent pas au G8 dans leurs préparatifs pour adhérer et participer au Réseau arabe contre la corruption et pour l'intégrité et à l'Initiative de lutte contre la corruption dans les pays arabes du Programme des Nations Unies pour le Développement ;

- créer un service de conseil financier composé d'experts volontaires du secteur public et du secteur privé qui apporteront une assistance technique aux pays en transition pour les aider à développer un secteur financier vigoureux, stable, transparent et accessible. Le G8 dispensera une formation aux agents de l'État des pays en transition, par le biais de programmes de formation et d'une assistance technique.
- lancer, dans le cadre du Partenariat, un programme d'échanges de législateurs, de juges, de dirigeants régionaux et locaux et de syndicalistes avec leurs homologues du G8 afin de renforcer les capacités institutionnelles, de promouvoir l'échange de connaissances et de renforcer la responsabilité et les pratiques de bonne gouvernance dans les pays en transition.

Intégration

Pour répondre à la volonté des pays en transition d'ouvrir leurs économies au développement du commerce et de l'investissement avec le G8 et entre eux, les pays du G8 prendront les mesures suivantes :

- lancer des initiatives commerciales bilatérales et régionales pour développer l'accès aux marchés, réduire les obstacles au commerce et promouvoir le développement du commerce entre les pays en transition et le G8. Au nombre de ces initiatives se trouvent le Partenariat des États-Unis pour le commerce et l'investissement en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (MENA TIP) ; l'actuel partenariat de l'Union européenne avec la rive sud de la Méditerranée en matière de commerce et d'investissement, notamment les accords de libre-échange complets et approfondis qui seront lancés plus tard dans l'année, dans la mesure du possible ; les accords canadiens de libre-échange déjà conclus avec la Jordanie et en cours de négociation avec le Maroc ; le Forum de coopération russo-arabe et les commissions intergouvernementales bilatérales russo-arabes ; les accords d'investissement du Japon avec certains pays du Partenariat et le Forum économique arabo-japonais ;
- élaborer des initiatives pour soutenir la facilitation du commerce, en lien avec les institutions financières internationales et régionales concernées ;
- approuver le lancement du Mécanisme de financement des infrastructures pour le monde arabe, avec notamment des investissements ciblés en Égypte, en Jordanie, en Libye, au Maroc et en Tunisie, et reconnaître combien il est important d'investir dans les technologies de l'information et les infrastructures « légères » et « lourdes » afin d'améliorer la connectivité dans la région ;
- se féliciter de la Déclaration sur la transparence des investissements internationaux, entérinée par tous les membres du Partenariat, et encourager la poursuite du renforcement des cadres

d'investissement ainsi que l'adoption d'un ensemble commun de principes d'investissement en s'appuyant sur les mesures du volet investissement du programme MENA-Organisation de coopération et de développement économiques ;

- encourager la Jordanie dans sa décision d'adhérer à l'Accord sur les marchés publics de l'OMC, qui permet de faire des économies et d'améliorer la responsabilité grâce à des règles qui imposent l'ouverture, la transparence et la non discrimination dans les marchés publics ;
- encourager les efforts déployés par la Jordanie et la Tunisie pour adhérer à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales, et soutenir son adoption par d'autres pays du Partenariat ;
- faciliter le renforcement des relations commerciales avec les secteurs essentiels dans les pays en transition. Le G8 coparrainera avec les pays du Partenariat les conférences d'investisseurs dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, des énergies renouvelables, de l'agriculture et de l'alimentation, des infrastructures, du transport et du tourisme dans la région.
- fournir une assistance technique à l'appui des réformes structurelles dans les pays du Partenariat pour stimuler la concurrence et renforcer les régimes d'investissement.

Informations complémentaires sur le Partenariat

Le Partenariat de Deauville avec les pays arabes en transition a été lancé au G8 de Deauville en 2011 pour soutenir les pays du monde arabe ayant engagé un processus de transition vers une « société libre, démocratique et tolérante ». Il réunit l'Allemagne, l'Arabie saoudite, le Canada, l'Égypte, les Émirats arabes unis, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Koweït, la Libye, le Maroc, le Qatar, le Royaume-Uni, la Russie, la Tunisie, la Turquie et l'Union européenne.

Il regroupe également des institutions et organisations financières internationales désireuses de soutenir les réformes en Égypte, en Jordanie, en Libye, au Maroc et en Tunisie. La Banque africaine de développement exerce la présidence tournante de la plateforme des institutions financières internationales qui comprend : la Banque africaine de développement, le Fonds arabe de développement économique et social, le Fonds monétaire arabe, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Société financière internationale, le Fonds monétaire international, la Banque islamique de développement, le Fonds de l'OPEP pour le développement international et la Banque mondiale. Plusieurs autres organisations ont soutenu le Partenariat de Deauville, notamment la Ligue des États arabes, l'Organisation de coopération et de développement économiques et les institutions des Nations Unies.

###

